



UD-CGT 18
8 Place Malus
18000 BOURGES
Tél 02 48 21 24 79

SALAIRES, EMPLOI, RETRAITES

URGENT : IMPOSONS D'AUTRES CHOIX

TOUS ENSEMBLE LE 23 MARS 2010

Rassemblements et Manifestations à

BOURGES	10 h 30	Place Séraucourt
VIERZON	10 h 30	Forum République
ST AMAND	10 h 30	Place Carrée
ST FLORENT	10 h 30	Place de la République
LA GUERCHE	11 h 00	Place du Général de Gaulle

Les salaires, l'emploi, les retraites, les services publics sont au cœur d'une série de conflits en France et chez nos voisins européens. Dans l'Hexagone, pas plus qu'ailleurs, les salariés, les populations refusent de payer les frais d'une crise dont ils ne sont pas responsables.

En France, les mesures prises par le gouvernement n'ont apporté aucune réponse aux urgences sociales. Allègements de « charges patronales », suppression de la taxe professionnelle, aides massives aux banques n'ont fait que restaurer et conforter les profits des entreprises, sans permettre une reprise de l'activité et une baisse du chômage. Et le patronat en redemande plus !

Quant aux services publics, le gouvernement persiste à supprimer massivement des postes indispensables à des missions utiles. Nous avons besoin de services publics et d'entreprises publiques répondant mieux aux attentes des besoins des populations et donc à l'intérêt général.

La réforme des collectivités territoriales, la suppression de la taxe professionnelle sont autant de mesures injustes, de reculs pour la démocratie et de lourds dangers pour le service public, pour les personnels et pour les usagers.

Loin de préparer une sortie de la crise, ces mesures alimentent tous les mécanismes qui nous y ont conduits. La gestion des entreprises emprunte les mêmes recettes : la pression sur les conditions de travail, les salaires, la

précarité pour augmenter les dividendes aux actionnaires le plus vite possible.

A la sortie du sommet social à l'Elysée, les organisations syndicales ont affirmé : « *le gouvernement n'a apporté aucune réponse concrète sur l'emploi, les salaires, le pouvoir d'achat, les conditions de travail et les politiques publiques* ». Elles ont donc décidé d'appeler à la mobilisation pour le 23 mars. Elles « *affirment leur volonté d'agir pour que le débat sur les retraites prenne en compte l'ensemble des questions tant au niveau du privé que du public, notamment le niveau des pensions, l'emploi, le financement, la pénibilité (remise en cause du départ à 55 ans dans certaines professions), le code des pensions et la réduction des inégalités.* »

Gouvernement et patronat veulent aujourd'hui faire voler en éclat l'acquis social du droit à partir en retraite dès 60 ans au motif que nous vivons plus longtemps. Pourquoi faudrait-il qu'un tel progrès de société ne bénéficie pas à l'amélioration des conditions de vie ? Faut-il accepter de travailler plus longtemps quand tant de jeunes sont exclus du monde du travail ?

Pour la CGT, la bonne réforme est celle qui assure le droit à un départ à la retraite dès l'âge de 60 ans avec, pour une carrière complète, un revenu de remplacement équivalent au moins à 75 % du salaire net d'activité et au minimum au niveau du smic. Une réforme qui garantit la solidarité entre les générations, entre les professions dans le cadre du système par répartition.

Pour se faire, il faut :

Faire contribuer tous les revenus

Aujourd'hui, une part de plus en plus importante des revenus n'est pas soumise à cotisation (intéressement, participation, stock-options,...).

En 2009, la Cours des comptes évaluait ainsi à près de 10 milliards d'euros le manque à gagner pour nos caisses de protection sociale. En outre, la CGT propose que les revenus financiers des entreprises soient soumis à contribution.

Une autre politique de l'emploi

Le financement des retraites, et de la protection sociale en général, est très dépendant du niveau de l'emploi. Un million d'emplois en plus c'est cinq milliards d'euros de rentrées de cotisations supplémentaires pour les retraites. La France souffre d'un faible taux d'activité, elle arrive au 15e rang européen, ce taux est inférieur à la moyenne de l'Union européenne. Il est particulièrement faible chez les moins de 30 ans et les plus de 50 ans. Cette situation appelle donc une politique de l'emploi d'une toute autre dimension que les «mesurettes» relatives à l'emploi des seniors, en prenant des dispositions véritablement efficaces pour l'emploi des salariés de 50 à 60 ans comme pour celui des salariés de moins de 30 ans.

Augmenter et moduler les cotisations patronales

La CGT propose de compléter ces mesures par une réforme des cotisations patronales qui pourraient être modulées en fonction, notamment, des politiques d'emploi des entreprises. Elle propose également d'augmenter les cotisations patronales, de remettre à plat l'ensemble des exonérations (30 milliards d'euros en 2009).

La Cgt refuse et s'oppose à tout recul de l'âge légal de départ à la retraite et de tout allongement de la durée de cotisation.

Les profits réalisés début 2010 atteignent les records historiques de 1998. Par ailleurs, la destruction des emplois et les sacrifices imposés sur les salaires s'accroissent. Pour sortir de la crise, préparer l'avenir, financer la protection sociale et les retraites, relancer la consommation des ménages, il faut augmenter les salaires (notamment porter le Smic à 1600 euros), garantir, préserver les emplois et le tissu industriel. La situation dans le Cher est très préoccupante avec les annonces faites chez Bussière, Nexans, Fermoba, l'IMEB. C'est par le travail de millions de salariés que se bâtissent les richesses de notre pays. Sortir de la crise, préparer l'avenir, conforter nos services publics, assurer le financement des besoins sociaux, des retraites demande un autre partage de ces richesses. Il y a urgence !

Les organisations syndicales CGT, CFDT, FSU, UNSA, Solidaires et FO du département appellent au rassemblement le 23 MARS 2010 pour des salaires décents, des emplois durables et des retraites de qualité.

Bourges, le Mars 2010

✂

J'adhère à la CGT

NOM – Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. _____ E.mail : _____

Entreprise : _____

Bulletin de syndicalisation à retourner à l'UD-CGT 18 – 8 Place Malus – 18000 BOURGES
ou à remettre à un(e) militant(e) de votre connaissance